

## Bulletin bibliographique 95 Avril 2016

### Retraite

#### Niveau des retraites et niveaux de vie des retraités

**Génération 1936 à 1946 - Baisse des taux de remplacement** /NORTIER-RIBORDY Frédérique.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 22, 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, 2 p.

Une récente étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a pour objet de mesurer à quelle hauteur la pension servie aux retraités nés en 1946 remplace le salaire moyen perçu lors des dernières années de carrière. Cet article en communique les principaux résultats.

### Retraite

#### Méthodologie

**Gouverner la protection sociale : transparence et efficacité** /BOZIO Antoine/DORMONT Brigitte.

In : Les Notes du Conseil d'analyse économique, 28, janvier 2016, 11 p.

Les auteurs dressent un état des lieux du système actuel de protection sociale. Ils soulèvent à la fois les incohérences et l'illisibilité des régimes de retraite en France. Face à cette complexité et à cette absence de coordination, les auteurs proposent une réforme de fond. Ils regrouperaient les droits contributifs de retraite en unifiant la gouvernance des dépenses d'assurance vieillesse : harmonisation progressive des règles, efforts de coordination, harmonisation des systèmes d'information, partage de l'information,... Un pôle non contributif serait également créé, intégré dans le budget de l'Etat et financé par l'impôt.

<http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note028.pdf>

**Le Modèle de microsimulation Trajectoire : un outil d'estimation des réformes de retraites tous régimes** /DUC Cindy/HOUSSET Félix/LEQUIEN Laurent,...

In : Insee - Economie et statistique, 478-480, octobre 2015, 28 p.

Ce modèle a pour objectif de produire des projections des populations futures de retraités et de leur niveau de pension. Il prend en considération les évolutions du système de retraite et il en évalue les impacts à long terme. Les auteurs présentent la manière dont Trajectoire estime l'impact de la réforme des retraites du 20/01/2014 aux niveaux individuel et global.

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES481F.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES481F.pdf)

**La Modélisation des trajectoires professionnelles dans le modèle Prisme** /BERTEAU-RAPIN Caroline/BEURNIER Paul/DENAYROLLES Emilie.

In : Insee - Economie et statistique, 481-482, décembre 2015, 23 p.

Les auteurs présentent dans cet article le module « carrière » du modèle Prisme de la Cnav. Il permet de modéliser les statuts d'activité de chaque individu pour chaque année et chaque trimestre projeté et de simuler de manière fine les trajectoires professionnelles des individus ainsi que d'estimer leurs conditions de départ.

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES481E.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES481E.pdf)

**Pénibilité : un compte à rendre ?** /JOLIVET Annie/VOLKOFF Serge.

In : Cnav - Retraite et société, 72, décembre 2015, 140 p.

Le « compte personnel de prévention de la pénibilité » (C3P), décidé lors de la réforme des retraites de 2014, entre à présent en vigueur. Ce nouveau dispositif a suscité nombre de débats et réflexions sur le contenu de la notion « pénibilité », le bien-fondé de sa prise en considération par les systèmes de retraite, la faisabilité ou les difficultés d'évaluation des expositions aux facteurs de pénibilité, les évaluations possibles du nombre de personnes concernées... En réunissant des connaissances et des travaux menés dans différentes disciplines (histoire, droit, ergonomie, statistique, économie...), ce dossier a pour objectif d'enrichir la compréhension des enjeux du C3P, qu'il s'agisse du « compte » lui-même ou de sa place dans les politiques sociales.

### **Le Taux de rendement interne du système de retraite français : quelle redistribution au sein d'une génération et quelle évolution entre générations ? /DUBOIS Yves/MARINO Anthony.**

In : Insee - Economie et statistique, 481-482, décembre 2015, 18 p.

Les auteurs étudient le taux de rendement interne du système de retraite. Ils comparent ainsi, de manière synthétique, les prestations reçues tout au long de la retraite à l'ensemble des contributions versées pendant la vie active. Ils font des microsimulations leur permettant de tirer des résultats au niveau intragénérationnel et de comparer les écarts de rendements. Ces derniers sont malgré tout tributaires du taux de croissance de l'économie.

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES481D.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES481D.pdf)

### **Retraites : pour une réforme durable.**

Paris : Institut Montaigne, 2016, 22 p.

L'Institut Montaigne estime qu'une nouvelle réforme est nécessaire et propose, d'une part, de faire converger les retraites publiques et privées et, d'autre part, de poursuivre l'augmentation simultanée et parallèle de l'âge de la retraite et de la durée de cotisation. Il préconise de porter, en 2025, l'âge de la retraite à 63 ans et la durée de cotisation à 43 ans. En revanche, il se montre réservé sur le passage à un régime par points ou en comptes notionnels et sur la création de fonds de pension.

[http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/note\\_retraite\\_vf.pdf](http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/note_retraite_vf.pdf)

## **Retraite Indicateurs de retraite**

### **Les Ages de départ à la retraite : évolutions et déterminants.**

In : Conseil d'orientation des retraites - La lettre, 13, mars 2016, non paginé.

Cette lettre présente les travaux de la 13<sup>e</sup> édition du colloque du COR, du 02/12/2015, qui a été l'occasion d'analyser l'impact des réformes sur les âges de départ à la retraite et sur les comportements de départ, dans les secteurs public et privé. Le GIP Union Retraite a également fait part de son expérience en tant qu'organisme chargé de mettre en œuvre le droit à l'information des assurés sur leur future retraite. Enfin, a été présenté le simulateur de pilotage du système de retraite développé par le COR.

<http://www.cor-retraites.fr/article467.html>

### **L'Augmentation de l'âge de départ à la retraite des affiliés de la CNRACL : mesure à travers différents indicateurs /BRIDENNE Isabelle/SOULAT Laurent / Institut des politiques publiques.**

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les études, 14, janvier 2016, 12 p.

En 2014, l'âge de départ à la retraite des nouveaux retraités de la CNRACL est de 60,7 ans contre 57,6 ans en 2004. Cette évolution se vérifie quel que soit l'indicateur mobilisé. Ces indicateurs mettent en évidence la même tendance, celle d'un décalage du départ à la retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers affiliés à la CNRACL.

[http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS14\\_jan2016.pdf](http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS14_jan2016.pdf)

### **Droits familiaux et dispositifs de solidarité du système de retraite /ANDRIEUX Virginie/BONNET Carole/PLOUHINEC Corentin,...**

In : Drees - Dossiers solidarité et santé, 72, janvier 2016, 104 p.

Les dispositifs non contributifs font ici l'objet de quatre études qui sont organisées selon deux thématiques : les masses financières entrant en jeu et l'apport de ces dispositifs à la pension individuelle. Le système de retraite obligatoire a versé 244 milliards d'euros de rentes de droits directs

en 2012 à 15,4 millions de retraités. Les dispositifs de solidarité y ont contribué à hauteur de 46 milliards d'euros, soit 18,8%.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss72.pdf>

**Effets notables des dernières réformes sur les retraites actuelles et à venir /GUILAIN Marie/JOUBERT Pierrick/OLIVEAU Jean-Baptiste.**

In : Cnav - Cadr'@ge, 31, février 2016, 7 p.

La réforme 2010 est venue perturber l'évolution du nombre de nouveaux retraités de droits directs au régime général dès 2011. Elle a retardé le départ des personnes proches de la retraite en relevant les bornes de l'âge de départ et diminué de fait les masses de pensions versées. Néanmoins, il convient de prendre ces prévisions avec précaution, car elles n'intègrent pas le nouveau dispositif du compte prévention pénibilité mis en place depuis le 01/01/2015.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-31.pdf>

**Les Elus locaux cotisant à l'Ircantec, une population renouvelée au rythme des élections /BULCOURT Marion / Institut des politiques publiques.**

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les études, 13, décembre 2015, 8 p.

Au 31/12/2014, 35% des mandats communaux donnent lieu à une affiliation à l'Ircantec. Près de 204 000 élus pour 240 000 mandats cotisent à l'Ircantec, soit 15% d'élus « multi-mandats ». Ceux-ci sont âgés en moyenne de 55 ans, 56 ans pour les hommes et 52,7 ans pour les femmes. L'étude présente les caractéristiques de cette population en termes de pyramide des âges, de répartition entre hommes et femmes, et de renouvellement au rythme des différentes élections.

[http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS13\\_d%C3%A9cembre2015.pdf](http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS13_d%C3%A9cembre2015.pdf)

**La Part de la réversion dans la retraite des femmes diminue au fil des générations /COLLIN Christelle.**

In : Drees - Etudes et résultats, 951, février 2016, 6 p.

Fin 2012, un quart des retraités, soit 4,3 millions de personnes vivant en France ou à l'étranger, perçoivent une pension de réversion. Une grande majorité d'entre eux sont des femmes de 60 ans ou plus (87%). En effet, elles vivent plus longtemps mais elles sont aussi plus jeunes que leur mari. Parmi ces retraités de droit dérivé, une veuve sur quatre, soit 1,1 million de personnes, ne perçoit pas de pension de droit direct. La pension de réversion représente donc une part non négligeable de la retraite des femmes. Le montant moyen de droits dérivés perçu s'élève à 275 euros, soit 23% de leur pension et à 18 euros pour les hommes (1% de leur pension).

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er951.pdf>

**Le Cadre macroéconomique à long terme : séance du 27/01/2016, documents de travail.**

Paris : COR, 2016, non paginé.

Cette séance vient soutenir l'analyse des projections du COR sur le système de retraite français. Le dossier est consacré aux hypothèses économiques (productivité et chômage) les plus débattues ; il rappelle la manière dont elles sont construites en France et à l'étranger, l'appréciation qu'on peut porter à leur égard au vu d'analyses macroéconomiques récentes et leur impact sur les résultats des projections.

<http://www.cor-retraites.fr/article460.html>

**Transitions emploi-retraite : séance du 30/03/2016, documents de travail.**

Paris : COR, 2016, non paginé.

Le dossier analyse les évolutions depuis 2000 de l'emploi et du chômage des seniors en France et dans l'Union européenne en mettant l'accent sur certaines caractéristiques de l'emploi des seniors, dont la part du temps partiel, l'effet du niveau d'étude etc. Puis, il présente la diversité des transitions indirectes entre l'emploi et la retraite dont l'invalidité, l'inactivité, le chômage. Pour la France, l'analyse est effectuée de 50 à 69 ans, et par genre. La dernière partie s'intéresse à une forme de transition particulière, le cumul emploi-retraite, en rassemblant des évaluations récentes du dispositif pour certains régimes (général, fonction publique, indépendants et professions libérales) dans le prolongement de la séance du COR de septembre 2015.

<http://www.cor-retraites.fr/article465.html>

## Retraite En Europe et dans le monde

### **Les Retraites en Allemagne : une réforme exemplaire ? /TAMBARIN Marcel.**

In : [Revue française des affaires sociales, 2015-4, octobre/décembre 2015, 21 p.](#)

Pour répondre aux contraintes démographiques et financières, l'Allemagne s'est dotée d'un dispositif de pilotage et d'un mode de calcul des retraites sophistiqués censés assurer la pérennité du régime général. Mais la baisse programmée du taux de remplacement liée à l'incitation à souscrire une retraite complémentaire privée amorcent un changement de paradigme de la prévoyance vieillesse. Ces réformes, qui ne conjurent pas le risque de paupérisation d'une part croissante des retraités et qui ne dispenseront pas non plus à terme d'augmenter les dépenses publiques de retraites, amènent à se demander si l'Allemagne peut servir d'exemple.

### **Pensioners' rights in Serbia: assessing the impact of fiscal consolidation measures (Les droits des retraités en Serbie : évaluation de l'impact des mesures de consolidation budgétaire) /BAJEC Jurij.**

Bruxelles : [Commission européenne \(ESPN - Flash report, 2016/11\), 2016, 2 p.](#)

En octobre 2014, le Parlement serbe a adopté une loi qui impose une réduction progressive des pensions et qui est susceptible d'affecter environ 40% des retraités. Le débat en cours concerne le sentiment de violation des droits acquis des retraités et la défiance envers le régime de retraite actuel. En septembre 2015, la Cour constitutionnelle a rejeté une initiative d'arbitrage de la loi présentée par l'Association des syndicats de retraités en novembre 2014.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=15078&langId=en>

### **Vieillesse, emploi et retraite : panorama international - Séance du 17/02/2016, documents de travail.**

Paris : COR, 2016, non paginé.

La comparaison des systèmes de retraite nécessite de tenir compte du contexte spécifique des pays et de décrire précisément leurs différents paramètres, des termes identiques (âge, durée, etc.) pouvant désigner des réalités différentes. Le COR compare dix pays représentatifs de la diversité des systèmes de retraite dans les pays développés : l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Il présente, sous la forme de dix fiches thématiques, les principales caractéristiques des systèmes de retraite et les réformes depuis la crise, puis fait le point sur leur situation financière et leurs modalités de financement. Le dossier comporte également les travaux récents réalisés sur les dispositifs de retraite par l'OCDE et l'Ageing Working Group de la Commission européenne.

<http://www.cor-retraites.fr/article464.html>

## Protection sociale Financement

### **Les Prestations sociales de 1981 à 2014 : trois décennies de maîtrise des dépenses de santé et de vieillesse /BARNOUIN Timothée/DOMPS Aurore.**

In : [Drees - Etudes et résultats, 949, février 2016, 4 p.](#)

Les dépenses de prestations sociales ont ralenti au cours des trente dernières années. Leur croissance annuelle moyenne à prix constants est de 3,2% entre 1981 et 1992, de 2,5% entre 1992 et 2003 et de 2,3% entre 2003 et 2014.

Néanmoins, les prestations sociales représentent une part croissante du PIB : environ 25 à 26 points de PIB durant la décennie 1980, puis de l'ordre de 28 points de PIB au cours des décennies 1990 et 2000, et plus de 30 points de PIB depuis 2009.

Cette tendance globale masque cependant des évolutions différenciées selon le risque social. En effet, sous l'impulsion des réformes du système de santé ou du système de retraites, les dépenses des deux grands risques santé et vieillesse-survie sont désormais maîtrisées.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er949.pdf>

### **Etat des lieux actualisé du financement de la protection sociale.**

Paris : [Haut Conseil du financement de la protection sociale, 2015, 31 p.](#)

Cette note décrit l'environnement économique et financier dans lequel la protection sociale a évolué en 2014 et 2015. Elle évoque les évolutions du financement de la protection sociale en 2016. L'évolution du coût du travail en France est comparée à celle des autres pays développés.

[http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/etat\\_des\\_lieux\\_actualise\\_du\\_financement\\_de\\_la\\_protection\\_sociale\\_18122015.pdf](http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/etat_des_lieux_actualise_du_financement_de_la_protection_sociale_18122015.pdf)

## **Protection sociale** **Réforme de la protection sociale**

### **La Protection sociale face à ses défis : 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Sécurité sociale.**

In : *Vie sociale, Spécial 10*, juin 2015, 253 p.

Le 04/10/2015, l'ordonnance portant création de la Sécurité sociale a eu 70 ans. Ce numéro de « Vie sociale » revient sur les origines de la Sécurité sociale, sa construction (notamment avec deux textes peu connus de Pierre Laroque), rappelle son évolution jusqu'aux années 1990. Puis, sont analysés les infléchissements qui tendent à faire passer de l'État providence à un État d'investissement social, permettant le soutien des bénéficiaires tout au long de leur vie, en particulier en développant la prévention.

## **Protection sociale** **En Europe et dans le monde**

### **Chine - Un fort développement de la protection sociale depuis les années 2000 /D'YVOIRE Arnaud.**

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 22, 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, 2 p.

La Chine change vite, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social et démographique. Ces dernières années, le développement de la protection sociale est devenu un enjeu majeur. En témoignent les visites des délégations chinoises à l'Observatoire des retraites depuis 20 ans.

### **Les Réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 : enjeux, arbitrages et résultats /FAGNANI Jeanne/LESTRADE Brigitte.**

In : *Revue française des affaires sociales*, 2015-4, octobre/décembre 2015, 134 p.

Les performances économiques de l'Allemagne et son faible taux de chômage (5,1% en mai 2014) ont suscité en France un intérêt considérable pour les réformes de la protection sociale et du marché du travail outre-Rhin. Celles-ci ont provoqué débats et controverses, que ce soit pour en vanter les mérites ou, au contraire, pour en souligner les faiblesses ou les limites. Ce dossier est composé de cinq articles et d'une note de lecture, qui brossent le tableau des changements intervenus dans plusieurs secteurs de la protection sociale, tels que l'assurance maladie, l'assurance retraite, la prise en charge de la dépendance mais aussi des sujets moins souvent explorés comme l'intégration des travailleurs handicapés dans l'entreprise.

### **Rapport statistique - Exercice 2014 : mobilité internationale, les données de la protection sociale.**

Paris : Cleiss, 2015, 166 p.

Au cours de l'année 2014, 7,46 milliards d'euros ont été payés par la France en application des règlements européens et accords internationaux de sécurité sociale contre 6,93 milliards d'euros en 2013, soit une augmentation de 7,61%. Cette forte évolution s'explique essentiellement par l'augmentation sur les postes des soins de santé - contrôles médicaux (+ 295,56 millions d'euros), des retraites complémentaires (+ 185,36 millions d'euros) et des pensions de vieillesse (+ 44,99 millions d'euros). Ce rapport statistique retrace les flux internationaux liés à la protection sociale, de la France vers l'étranger, tous risques et tous régimes confondus. D'autres thématiques sont également développées comme la législation applicable mais aussi les flux internationaux liés à la protection sociale de l'étranger vers la France et, enfin, les mouvements migratoires.

<http://www.cleiss.fr/docs/stats/rapportstat2014.html>

**Review of recent social policy reform - 2015 Report of the Social Protection Committee (Examen des réformes récentes de la politique sociale : rapport 2015 du Comité de la protection sociale) / Comité de la protection sociale.**

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2016, 71 p.

Le rapport 2015 du Comité de la protection sociale fait le point sur les récentes réformes de la politique sociale dans l'Union européenne. Il met en lumière les principaux défis auxquels sont confrontés les décideurs politiques de l'Union européenne dans les domaines de l'inclusion sociale, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration des Roms, des retraites, des soins de santé et des besoins en soins de longue durée. Il analyse les réformes introduites pour relever ces défis. Il souligne la nécessité d'une approche intégrée de la protection sociale, couvrant les citoyens tout au long de leur vie, de la naissance à la retraite.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=14927&langId=en>

## **Marché du travail Emploi des seniors**

### **Emploi et chômage des seniors en 2014 : plus d'un actif sur deux parmi les 55-64 ans /MINNI Claude.**

In : Dares - Résultats, 7, janvier 2016, 8 p.

En 2014, 50,7% des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives en France métropolitaine : 47% ont un emploi et 3,7% sont au chômage. Ce taux d'activité a augmenté de 2,4 points au cours de l'année 2014 et n'a jamais été aussi élevé depuis 1975. Pour les 60-61 ans, concernés par le report progressif de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, la hausse a atteint 5,2 points, contre 1,9 point pour les 62-64 ans et 1,3 point pour les 55-59 ans.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2016-007-2.pdf>

### **L'Accès à l'emploi et les seniors.**

Paris : A compétence égale, 2016, 24 p.

90% des seniors estiment que leur âge est un critère de la prise de décision concernant l'issue de leur candidature. Alors que 81,5% des recruteurs déclarent ne pas en tenir compte dans leur processus de sélection, ils déclarent pour autant (64%) rencontrer des résistances de la part des managers opérationnels ou des clients.

[http://www.acompetenceegale.com/images/Rapport\\_etude\\_les\\_seniors\\_et\\_lemploi\\_2016\\_VDEF.pdf](http://www.acompetenceegale.com/images/Rapport_etude_les_seniors_et_lemploi_2016_VDEF.pdf)

## **Marché du travail Evolution de la population active**

### **Prévisions 2016-2018 des recrutements de cadres en France.**

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 8, février 2016, 12 p.

Après trois ans d'atonie, la croissance économique s'est enfin renforcée en 2015 (+1,1%). La conjonction de facteurs exogènes favorables, la montée en puissance des dispositifs de soutien à la compétitivité des entreprises ont permis de soutenir la consommation des ménages et l'activité des entreprises. La croissance se renforcerait en 2016 (+1,3%). En effet, les conditions seraient réunies pour enclencher dans les entreprises un cycle d'investissement productif longtemps ajourné. Après +1,5% en 2017, la croissance atteindrait 1,7% en 2018. Si la reprise progressive de l'investissement se confirme jusqu'en 2018, elle pourrait permettre de dynamiser les embauches de cadres. Ainsi, les entreprises recruteraient environ 207 000 cadres en 2017 et près de 221 000 en 2018, retrouvant puis dépassant le niveau de recrutements d'avant la crise de 2008.

[https://recruteurs.apec.fr/files/live/mounts/media/medias\\_delia/documents\\_a\\_telecharger/etudes\\_apec/Pr%C3%A9visions%202016-2018%20des%20recrutements%20de%20cadres%20en%20France.pdf](https://recruteurs.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/Pr%C3%A9visions%202016-2018%20des%20recrutements%20de%20cadres%20en%20France.pdf)

### **Perspectives de l'emploi cadre 2016.**

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 7, février 2016, 8 p.

En 2016, les entreprises du secteur privé envisagent de recruter entre 182 000 et 200 000 cadres soit une évolution jusqu'à +10% dans l'hypothèse la plus favorable. Presque tous les secteurs d'activité devraient profiter de ce haut niveau de recrutement. Les profils les plus recherchés resteraient les cadres ayant entre un à dix ans d'expérience, mais les cadres débutants verraient également leurs

embauches s'accroître. Le secteur tertiaire demeurerait le secteur le mieux orienté en 2016, porté notamment par les activités informatiques et télécommunications, l'ingénierie-R&D et les activités juridiques-comptables-conseil.

[https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Synth%C3%A8se\\_Panel%20France\\_2016.pdf](https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Synth%C3%A8se_Panel%20France_2016.pdf)

## **Marché du travail Carrières et salaires**

### **Conjoncture et stratégies professionnelles des cadres.**

In : [Apec - Les études de l'emploi cadre, 5, février 2016, 16 p.](#)

Les cadres interrogés fin 2015 se montrent plus optimistes quant à leur avenir professionnel. Dans ce contexte, les intentions de mobilité progressent et retrouvent leur niveau d'il y a deux ans. Cependant, rester dans la même entreprise au même poste reste la principale option pour les douze prochains mois. Dans la liste des actions que les cadres jugent utiles au cours de la même période, l'intérêt pour la formation continue se renforce. Les formations courtes, qui permettent d'être plus opérationnel dans son emploi, voire de renforcer son employabilité en cas de difficultés, sont toujours en tête des citations, et elles le sont même de plus en plus, à 77%. Mais il est surtout à noter la forte progression du bilan de compétences avec 46% de citations.

[https://recruteurs.apec.fr/files/live/mounts/media/medias\\_delia/documents\\_a\\_telecharger/etudes\\_apec/Conjoncture%20et%20strat%C3%A9gies%20professionnelles%20des%20cadres.pdf](https://recruteurs.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/Conjoncture%20et%20strat%C3%A9gies%20professionnelles%20des%20cadres.pdf)

### **L'Emploi des jeunes diplômés de niveau bac+5 et plus résidant dans les quartiers prioritaires.**

In : [Apec - Les études de l'emploi cadre, 81, décembre 2015, 15 p.](#)

Les diplômés issus des quartiers prioritaires sont plus souvent titulaires d'un master universitaire : 76% (contre 71% des jeunes diplômés habitant en dehors des quartiers prioritaires). Mais il y a peu de différences en termes de disciplines de formation. Ils sont moins souvent en emploi huit à dix mois après l'obtention de leur diplôme : 56% (contre 62%) et un tiers n'a toujours pas décroché d'emploi (contre 27%). Ils sont aussi nombreux que les autres à recevoir une proposition d'embauche suite à un stage : 21% (contre 23%). Ils ont aussi souvent le statut de cadre : 56% (contre 57%) ou un CDI : 48% (contre 50%). Mais leur salaire moyen est plus bas : 25 200 euros (contre 26 600 euros).

[https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias\\_delia/documents\\_a\\_telecharger/etudes\\_apec/L%27emploi%20des%20jeunes%20dipl%C3%B4m%C3%A9s%20bac%20+5%20et%20plus%20r%C3%A9sidant%20dans%20les%20quartiers%20prioritaires.pdf](https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/L%27emploi%20des%20jeunes%20dipl%C3%B4m%C3%A9s%20bac%20+5%20et%20plus%20r%C3%A9sidant%20dans%20les%20quartiers%20prioritaires.pdf)

### **Les Emplois du privé rémunérés sur la base du smic / SANCHEZ Ruby.**

In : [Dares - Analyses, 14, mars 2016, 9 p.](#)

En 2013, les emplois rémunérés sur la base du smic concernent plus de 8% des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé. Ils sont moins souvent que les autres en CDI et à temps complet. Ils concernent surtout des postes d'employés et d'ouvriers non qualifiés, et sont plus fréquents dans le commerce et l'hébergement-restauration. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes de moins de 25 ans et les femmes sont plus souvent rémunérés sur la base du smic.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2016-014.pdf>

### **Les Jeunes hommes dans des formations très féminisées : quelles destinées professionnelles ? / COUPPIE Thomas/EPIPHANE Dominique.**

In : [Cereq - Relief, 50, décembre 2015, 13 p.](#)

Tandis que l'orientation des jeunes femmes vers les bastions masculins est largement encouragée par les politiques publiques depuis ces trente dernières années, l'arrivée des jeunes hommes dans les professions féminisées n'est en revanche pas le fruit d'une volonté politique. Par ailleurs, si la féminisation d'une profession est souvent vécue comme une dévalorisation de celle-ci, la présence des hommes semble au contraire revaloriser les métiers dit féminins.

<http://www.cereq.fr/index.php/content/download/15853/127726/file/Relief50.pdf>

### **Quelle qualité de l'emploi pour les descendants d'immigrés en début de carrière ? / BRINBAUM Yaël/ISSEHNANE Sabina.**

In : [Cereq - Relief, 50, décembre 2015, 42 p.](#)

Cet article s'intéresse à la qualité de l'emploi des jeunes issus de l'immigration durant leurs premières années de vie active. Ces recherches ont notamment mis en évidence les difficultés d'accès au marché du travail de certains groupes, en particulier ceux d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne, en comparaison des Français d'origine à caractéristiques identiques (origines sociales et niveau d'éducation). Ces différences s'expliquent en partie par la discrimination à l'embauche à laquelle sont confrontés ces jeunes.

<http://www.cereq.fr/index.php/content/download/15853/127726/file/Relief50.pdf>

## **Marché du travail En Europe et dans le monde**

### **Migration integration statistics - at risk of poverty and social exclusion (Statistiques d'intégration des étrangers et risque de pauvreté et d'exclusion sociale).**

In : Eurostat - Statistics explained, -, Décembre 2015, 16 p.

Les migrants jouent un rôle important sur le marché du travail et pour l'économie des pays où ils vivent. Cet article présente les statistiques de l'insertion sociale dans l'Union européenne afin d'évaluer les politiques d'intégration et leurs effets sur l'accès au marché du travail des personnes issues d'un pays non européen. Ces chiffres concernent la population à risque en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration\\_integration\\_statistics\\_-\\_at\\_risk\\_of\\_poverty\\_and\\_social\\_exclusion](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration_integration_statistics_-_at_risk_of_poverty_and_social_exclusion)

### **Underemployment and Potential Additional Labour Force Statistics (Sous-emploi et statistiques de main d'œuvre supplémentaire potentielle).**

In : Eurostat - Statistics explained, -, avril 2016, 9 p.

Cet article analyse trois formes de chômage dans l'Union européenne non couvertes par la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT) : les travailleurs sous-employés à temps partiel, les chômeurs recherchant un emploi mais pas immédiatement disponibles et les personnes sans emploi disponibles pour travailler mais pas en recherche. Selon l'OIT, la définition du chômage est : être sans travail, en recherche active d'emploi et disponible. Ces groupes représentent une forme de demande d'emploi non satisfaite. Pour cette raison, ils constituent des « halos » autour du chômage. Leur prise en compte pourrait fournir une image plus complète du marché du travail.

[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Underemployment\\_and\\_potential\\_additional\\_labour\\_force\\_statistics](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Underemployment_and_potential_additional_labour_force_statistics)

### **Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE : numéro spécial / BARTHELEMY Jacques/BONNAND Gaby/CHASSARD Yves,...**

In : Ires - Chronique internationale, 152, décembre 2015, 186 p.

Ce numéro spécial analyse les modèles nationaux variés en matière de compromis entre famille et emploi à l'œuvre dans les différents pays ainsi que la persistance des différences entre hommes et femmes tant dans la sphère familiale que sur le marché du travail. Sont étudiés au sein de différents articles, les cas de pays européens (Portugal, Allemagne, Danemark, Suède, Bulgarie, Pays-Bas et Grèce) ainsi que le Japon et les États-Unis.

<http://www.ires-fr.org/publications/la-chronique-internationale/675-chronique-de-l-ires-n-152-numero-special-decembre-2015-variations-de-la-conciliation-vie-familiale-vie-professionnelle-dans-l-ocde>

## **Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement**

### **A quels âges les revenus excèdent-ils la consommation ? 30 ans d'évolution en France / D'ALBIS Hyppolyte/BONNET Carole/NAVAUX Julien,...**

In : Population et sociétés, 529, janvier 2016, 4 p.

Les comptes de transferts nationaux présentés dans cet article permettent de mesurer les flux économiques entre les âges et les générations et de suivre leurs évolutions dans le temps. Entre 1979 et 2011, la période de la vie durant laquelle les revenus du travail sont supérieurs à la consommation s'est raccourcie. En 2011, la consommation des plus âgés est supérieure à celle des jeunes.



[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/24968/population.societes.2016.529.comptes.transferts.nationaux.fr.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/24968/population.societes.2016.529.comptes.transferts.nationaux.fr.fr.pdf)

**Le Nombre de décès va augmenter en France dans les prochaines années** /PISON Gilles/TOULEMON Laurent.

In : *Population et sociétés*, 531, mars 2016, 4 p.

La population de la France a augmenté de plus de moitié depuis 70 ans et a vieilli. Cependant le nombre annuel de décès s'est maintenu au cours de cette période. Deux facteurs expliquent cela : l'augmentation de la durée de vie, l'espérance de vie passant de 62,5 ans à 82,3 ans sexes confondus, et l'arrivée aux grands âges des classes creuses nées pendant la Première Guerre mondiale. Leur disparition et l'arrivée à ces âges des générations du baby-boom, entre 1946 et 1973, vont entraîner une hausse des décès dans les prochaines années.

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/25103/population.societes.2016.531.deces.conjoncture.france.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25103/population.societes.2016.531.deces.conjoncture.france.fr.pdf)

**The Economics of Healthy Ageing in China (L'Economie du vieillissement en bonne santé en Chine)** /HESHMATI Almas.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9713), 2016, 26 p.

Viellir en bonne santé est un défi pour de nombreux pays dont la part de personnes âgées est importante. En Chine, cela constitue à la fois un défi et une opportunité pour le pays. La santé est considérée comme un facteur important de la croissance économique et la compétitivité car la santé de la population âgée détermine son besoin de ressources et de soins. Ainsi, l'investissement dans le vieillissement en bonne santé contribue au bien-être économique et social. Cette étude résume les approches alternatives chinoises pour atténuer les pressions d'une population vieillissante et pour promouvoir le « bien vieillir ».

<http://ftp.iza.org/dp9713.pdf>

**The Prodigal Son : Does The Younger Brother Always Care for His Parents in Old Age (Le fils prodigue : le frère cadet prend-il toujours soin de ses parents âgés)** /KOMURA Mizuki/OGAWA Hikaru.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 94732), 2016, 19 p.

D'après de précédentes études, l'aîné d'une fratrie choisit souvent de vivre loin de ses parents âgés dans le but de laisser au plus jeune frère le soin de s'en occuper. Dans le modèle présenté, les auteurs intègrent le niveau de revenu pour présenter le modèle alternatif fréquemment observé dans les pays orientaux, à savoir que l'aîné vit près de ses parents et prend soin d'eux. Les auteurs présentent trois cas : des parents âgés étant pris en charge soit par l'aîné, soit par le plus jeune frère, ou encore soit par les deux frères et sœurs, conformément à l'importance relative de l'incidence. L'étude démontre que la prise en charge globale par les enfants augmente à mesure que leurs revenus augmentent.

<http://ftp.iza.org/dp9732.pdf>

## Démographie

### Bilan démographique en France

**Bilan démographique 2015 : le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre** /BELLAMY Vanessa/BEAUMEL Catherine.

In : *Insee Première*, 1581, janvier 2016, 4 p.

Au 01/01/2016, la France compte 66,6 millions d'habitants, dont 64,5 millions vivent en métropole. A noter : la hausse de la mortalité et la baisse de l'espérance de vie, laquelle diminue nettement, pour les femmes (-0,4 an) et pour les hommes (-0,3 an), soit 85,0 ans pour les femmes et 78,9 ans pour les hommes. Le nombre de décès a quant à lui augmenté de +7,3% par rapport à 2014 après deux années de recul.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1581/ip1581.pdf>

**Les Hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers** /BLANPAIN Nathalie.

In : Insee Première, 1584, février 2016, 4 p.

Depuis la fin des années 1970, les hommes de 35 ans ont gagné 7 années d'espérance de vie et les femmes 5,5 années. Les hommes cadres vivent en moyenne 6 ans de plus que les ouvriers dans les conditions de mortalité de 2009-2013. Chez les femmes, les inégalités sociales sont moins marquées, seuls 3 ans séparent l'espérance de vie des cadres et des ouvrières. Quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'espérance de vie des ouvrières est ainsi supérieure d'un an à celle des hommes cadres.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1584/ip1584.pdf>

**Où vivent les familles en France ?** /BUISSON Guillemette/LINCOT Liliane.

In : Insee Première, 1582, janvier 2016, 4 p.

En 2012, 8 millions de familles avec au moins un enfant mineur vivent en France. Proportionnellement, il y a plus de familles en périphérie des grands pôles urbains. Quatre familles sur dix vivent dans un logement surpeuplé dans les villes - centres de Paris et de Nice. A l'ouest de la France, les familles ont plus souvent des conditions de vie plus favorables.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1582/ip1582.pdf>

**L'Espérance de vie par catégorie sociale et par diplôme : méthode et principaux résultats** /BLANPAIN Nathalie.

Paris : Insee (Références), 2016, 55 p.

L'objectif de cette étude est d'appliquer, pour la première fois en France, la méthode de calcul des espérances de vie par catégorie sociale à une autre variable, le diplôme, et d'analyser ainsi les différences de mortalité par diplôme, ainsi que leurs évolutions. Il apparaît que les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers révélant le maintien des inégalités sociales sur longue période. En 2009-2013, la probabilité de mourir entre 35 et 80 ans des hommes ouvriers est 1,20 fois plus élevée que celle de l'ensemble des hommes à structure par âge comparable.

[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/F1602.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/F1602.pdf)

## Généralités

**Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité** /BAILLOT Audrey/MICHEL Stéphanie.

In : Insee Première, 1585, mars 2016, 4 p.

Les inégalités entre femmes et hommes s'observent dans de nombreux domaines : éducation, marché du travail, conditions de vie, représentation dans différentes sphères de la société et s'expriment différemment d'une région à l'autre. La Corse et l'Ile-de-France se distinguent au niveau des différences selon le sexe de façon bien plus marquée ou bien plus faible. Les inégalités face à l'emploi sont les plus faibles en Ile-de-France.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1585/ip1585.pdf>

**Tableaux de l'économie française - Edition 2016.**

Paris : Insee (Insee - Références), 2016, 268 p.

En 89 fiches traitant de cinq grands domaines (territoire/population, emplois/revenus, conditions de vie/société, économie/finances, système productif), cet ouvrage décrit la situation économique, démographique et sociale de la France. Chaque fiche propose des commentaires, des tableaux, des graphiques, des définitions et une liste de publications de référence sur le sujet donné. L'ouvrage fournit les informations les plus récentes sur la France ainsi que des données permettant de la situer par rapport à d'autres pays de l'Union européenne à 28 ou du reste du monde.

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/tef2016.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/tef2016.pdf)